



Règlement d'utilisation du logotype

Préambule

En juin 2024, auront lieu les commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. La Région Normandie a souhaité à cette occasion, **fédérer l'ensemble des acteurs qui souhaitent** s'engager dans cet anniversaire en les rassemblant autour d'un logo.



Déposée auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), la Région Normandie est seule titulaire du logo et des droits attachés.

L'usage du logo est ouvert à toute personne physique ou morale qui s'associe à la dynamique du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie ou qui sont autorisées à l'utiliser.

L'usage du logo doit s'inscrire dans le cadre d'un dispositif répondant aux critères suivants :

- la volonté de s'associer à la dynamique, à la notoriété et au succès de cet anniversaire;
- la volonté de participer à la transmission des valeurs que porte cet événement ;
- le sens de l'accueil.

Par ce règlement, la Région Normandie entend préciser les conditions d'utilisation du logo.

Les utilisateurs

Les utilisateurs potentiels du logo sont répartis dans les trois catégories suivantes :

1. Les Ambassadeurs

Les Ambassadeurs sont les personnes physiques ou morales qui souhaitent marquer leur sens de l'accueil et leur attachement à la Normandie en relayant et en s'associant aux événements du 80^e Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie (les Collectivités, les Offices de tourisme, les hôteliers, les commerçants, etc.).

Le logo est à la libre disposition de tous les Ambassadeurs qui souhaitent s'associer à la dynamique de cet anniversaire. Les Ambassadeurs pourront notamment utiliser le logo sur leurs sites Internet, leurs éditions, leurs vitrines, etc.

1. Les Acteurs

Les Acteurs sont les porteurs d'une initiative susceptible d'être inscrite au programme des manifestations du 80^e Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie (par exemple les organisateurs d'un événement, d'une exposition, d'un spectacle, etc.).

2. Les Fabricants

Les Fabricants sont les entités qui commercialisent des produits utilisant le logo 80^e Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie (produits dérivés, T-shirts, casquettes, souvenirs, etc.).

En tant que fabricants, l'utilisation du logo à des fins commerciales devra se faire dans le respect des valeurs et des supports prévus dans l'inscription à l'INPI. Une demande est à déposer à la Région Normandie avant de pouvoir commercialiser des objets portant le logo 80^e.

Les règles de protection

Les Utilisateurs s'engagent à respecter l'ensemble des règles d'usage :

- Les Utilisateurs du logo s'engagent à l'utiliser dans le respect des valeurs de Paix, de transmission de la Mémoire notamment vers la jeunesse, et de Réconciliation.
- Ils s'interdisent notamment toute utilisation qui serait une incitation à la violence ou au mépris des croyances, groupes et identités.
- L'utilisation du logo sur des objets contraires à ses valeurs tels que des armes ou tout objet s'y rapportant, des uniformes militaires, etc. est formellement interdite.
- Ils s'interdisent, de manière générale, de faire un usage, ou de se conduire, d'une manière susceptible de nuire à l'image et à la réputation de la Normandie et/ou à ternir l'image de l'évènement.
- Les Utilisateurs s'interdisent de faire enregistrer le logo, ou un signe susceptible de prêter à confusion, en leur nom ou pour leur compte par un tiers.
- Les Utilisateurs s'interdisent également de réserver des noms de domaine identiques ou proches dans des extensions nationales ou génériques non réservées.
- L'autorisation d'utilisation du logo est strictement personnelle et ne peut être cédée à un tiers.
- Les Utilisateurs s'engagent à accepter et à respecter le champ d'application du logo et tout contrôle par la Région Normandie, par un de ses membres ou par un de ses représentants.

Durée d'utilisation

L'autorisation d'utiliser le logo reste acquise au bénéficiaire tant que l'utilisateur continue à satisfaire strictement aux conditions prévues au présent Règlement.

Rémunération

Le logo est mis gratuitement à la disposition des utilisateurs habilités/autorisés.

Retrait d'autorisation et sanctions

La Région Normandie se réserve le droit d'engager tout recourt par tout moyen à sa convenance en cas d'infraction aux engagements prévus ou en cas d'utilisation contraire à sa morale, son éthique ou aux lois et règlements, internationaux et français, en vigueur. En cas de retrait d'autorisation, les Utilisateurs s'engagent à ne plus utiliser le logo, à quelque titre que ce soit et sur quelque support que ce soit, et à la supprimer immédiatement de tous leurs supports matériels ou immatériels.

Modifications du règlement d'usage

La Région Normandie se réserve le droit de modifier les conditions d'utilisation du logo du 80^e Anniversaire à tout moment et sans préavis, pendant toute la durée de vie du logo.

Responsabilité de la Région Normandie

Toute conséquence résultant du fait de produits / services défectueux portant le logo ne saurait engager une quelconque responsabilité de la Région Normandie. La responsabilité de la Région Normandie ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.

Garantie

La Région Normandie ne donne aux Utilisateurs aucune autre garantie que celle de son fait personnel et de l'existence matérielle du logo. Ainsi, les Utilisateurs acceptent le présent Règlement à leurs risques et périls, et le reconnaissent expressément.

Clause de différend

Tous les litiges auxquels le présent Règlement pourrait donner lieu, notamment en ce qui concerne son interprétation, son application ou son évolution, seront soumis au Directeur Général des Services de la Région Normandie.

Tout différend né entre les parties de l'interprétation et/ou de l'application du présent Règlement, ainsi que tout différend lié à la validité du logo sera soumis, à défaut de solution amiable, au Tribunal compétent d'Evreux.



RÉGION
NORMANDIE

Contacts

Région Normandie
Abbaye-aux-Dames 14000 Caen
80e@normandie.fr
www.normandie.fr